



## Conseil de sécurité

Soixante-quatrième année

**6182<sup>e</sup>** séance

Mercredi 19 août 2009, à 11 heures  
New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	Sir John Sawers . . . . .	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Autriche . . . . .	M. Ebner
	Burkina Faso . . . . .	M. Tiendrébéogo
	Chine . . . . .	M. Liu Zhenmin
	Costa Rica . . . . .	M. Urbina
	Croatie . . . . .	M. Viločić
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Wolff
	Fédération de Russie . . . . .	M. Dolgov
	France . . . . .	M. Ripert
	Jamahiriya arabe libyenne . . . . .	M. Dabbashi
	Japon . . . . .	M. Okuda
	Mexique . . . . .	M. Heller
	Ouganda . . . . .	M. Rugunda
	Turquie . . . . .	M. Çorman
	Viet Nam . . . . .	M. Bui The Giang

### Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



*La séance est ouverte à 11 h 10.*

### **Hommage à la mémoire du personnel des Nations Unies**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Avant de commencer, je voudrais juste rappeler que beaucoup d'entre nous ont pris part ce matin à la commémoration du sixième anniversaire de l'attentat à la bombe contre l'hôtel Canal à Bagdad, dans lequel le Représentant spécial Sergio Vieira de Mello et 21 autres de nos collègues de l'ONU ont été tués. Je pense qu'il convient d'avoir à l'esprit aujourd'hui ce sombre anniversaire en toile de fond de notre travail important.

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Oscar Fernández-Taranco, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de M. Oscar Fernández-Taranco, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques. Je lui donne la parole.

**M. Fernández-Taranco** (*parle en anglais*) : Depuis mon dernier exposé et le débat public du 27 juillet sur la situation au Moyen-Orient (voir S/PV.6171), plusieurs faits importants sont survenus sur le terrain, et les efforts internationaux se sont poursuivis pour créer les conditions d'une reprise et d'une conclusion rapides des négociations israélo-palestiniennes. L'Envoyé des États-Unis, M. Mitchell, a effectué une visite régionale le 29 juillet afin d'obtenir des engagements et des actions de la part des parties, notamment sur l'application des obligations de la phase I de la Feuille de route, ainsi que sur des mesures prises à l'échelle régionale, comme l'a

souligné le Quatuor dans sa déclaration de Trieste le 26 juin. Les envoyés du Quatuor se sont réunis dans le bureau du Coordonnateur spécial à Jérusalem le 31 juillet, à la suite de la réunion des principaux responsables du Quatuor à Trieste, et ils devraient se retrouver à nouveau prochainement.

Au cours du mois de septembre, le Comité spécial de liaison et les principaux responsables du Quatuor devraient se réunir en marge du débat général. Les principaux responsables du Quatuor tiendront également des consultations avec les membres du Comité de suivi de la Ligue des États arabes sur la mise en œuvre de l'Initiative de paix arabe. Le Secrétaire général attend avec intérêt ces rencontres, qui constitueront des jalons importants pour faire progresser les efforts renouvelés déployés par la communauté internationale cette année en vue d'obtenir des avancées concrètes dans les volets politique, sécuritaire et économique.

En Cisjordanie, l'Autorité palestinienne poursuit ses efforts pour imposer l'ordre public dans les villes et les villages palestiniens. Depuis la mi-juin, il y a une diminution importante du nombre de Palestiniens blessés au cours d'opérations militaires israéliennes et nous espérons que cette tendance encourageante se poursuivra. Les attaques par les colons israéliens contre les Palestiniens et leurs biens ont continué, de même que l'absence d'action pour faire respecter l'état de droit. Au total, 24 Palestiniens, dont cinq enfants, et sept Israéliens, tous adultes, ont été blessés. Aucune mort n'est à déplorer.

Dans l'exposé du mois dernier, nous avons indiqué qu'Israël avait assoupli certaines des restrictions au déplacement, améliorant l'accès à certaines villes de Cisjordanie et contribuant aux efforts pour améliorer les conditions de vie et promouvoir la croissance économique. Selon la Chambre de commerce de Naplouse, cette ville a enregistré une reprise, certes lente mais notable, de ses activités commerciales depuis le début de l'année. En outre, le Gouvernement israélien a annoncé qu'à partir du 5 août, les horaires de passage des personnes sur le point Allenby allaient être allongés dans le cadre d'un projet pilote, qui, nous l'espérons, facilitera la circulation des centaines de milliers de Palestiniens qui se rendent en Cisjordanie. Cette mesure s'inscrit dans le prolongement de l'annonce de l'extension des horaires de passage pour les produits commerciaux

également, ce qui contribuera grandement à faciliter les exportations palestiniennes.

Nous saluons ces initiatives et la déclaration du Gouvernement israélien indiquant qu'il avait l'intention de prendre d'autres mesures supplémentaires pour faciliter l'accès et les déplacements. Cela est essentiel pour que les choses changent véritablement, car d'importants obstacles aux déplacements et à l'accès persistent en Cisjordanie, y compris autour de Jérusalem-Est. En effet, on dénombre encore au total 614 barrages. Au titre des autres mesures qui faciliteraient grandement le développement économique en Cisjordanie, on compte l'élimination de nouveaux barrages; la levée des permis exigés pour les Palestiniens qui souhaitent se rendre dans la vallée du Jourdain; une amélioration notable de l'accès à Jérusalem-Est; l'augmentation du nombre des permis pour les Palestiniens qui souhaitent travailler en Israël; et l'augmentation des capacités des passages commerciaux et le redéploiement des autorités douanières palestiniennes au point Allenby. L'assouplissement des sévères restrictions imposées au développement de l'infrastructure dans la zone C est également indispensable pour le développement économique palestinien.

Nous demeurons préoccupés par l'important déficit budgétaire auquel est confrontée l'Autorité palestinienne. Nous nous félicitons des versements effectués récemment par des donateurs clefs qui avaient pris des engagements de contribution élevés, et nous encourageons tous les donateurs à honorer les promesses faites à Paris en décembre 2007 et à Charm el-Cheikh en mars de cette année.

La question de la poursuite des activités de peuplement à Jérusalem-Est et en Cisjordanie est une source de grave préoccupation. Nous exhortons le Gouvernement israélien à entendre l'appel du Quatuor lui demandant de respecter ses obligations au titre de la Feuille de route, de bloquer toutes les activités d'implantation de colonies, y compris leur expansion naturelle, et de démanteler toutes les colonies avancées établies depuis mars 2001. En outre, le mur, qui dévie considérablement de la ligne de 1967 à l'intérieur du territoire palestinien occupé, en dépit du fait que la Cour internationale de Justice l'ait déclaré contraire au droit international, continue de restreindre l'accès des Palestiniens à Jérusalem-Est, ainsi qu'à des services sociaux essentiels et aux terres agricoles.

Les actions israéliennes à l'appui des colons au cœur de Jérusalem-Est ont constitué une source de préoccupation particulière au cours de la période à l'examen. Le 2 août, après une décision de la Cour suprême israélienne, les forces de sécurité israéliennes ont expulsé de force neuf familles palestiniennes, soit 53 personnes, dont 20 enfants, de leurs maisons dans le quartier de Sheikh Jarrah, à Jérusalem-Est. Sous la protection des forces de sécurité israéliennes, le bâtiment a été remis à une organisation de colons, et les colons israéliens ont immédiatement occupé les lieux après les expulsions. Les familles expulsées vivent maintenant dans la rue à proximité des maisons dont elles ont été expulsées par la force, et les tensions restent vives dans ce quartier. Les projets d'implantation de colonies dans d'autres zones de Sheikh Jarrah font qu'environ 450 autres habitants de ce quartier risquent d'être eux aussi déplacés. En outre, le 5 août, huit Palestiniens ont été blessés au cours de heurts avec les forces israéliennes qui faisaient appliquer des ordres de démolition dans le quartier d'Al-Bustan, à Jérusalem-Est.

Nous demandons à nouveau à Israël de respecter le droit international et ses obligations en vertu de la Feuille de route, et qu'il cesse et rapporte ses actes de provocation, tels que les démolitions et les expulsions à Jérusalem-Est. Nous rappelons à Israël la position unie du Quatuor sur cette question et sa réaffirmation récente que les actions unilatérales ne sauraient préjuger du résultat des négociations et ne seront pas reconnues par la communauté internationale.

J'en viens à présent à la situation à Gaza et dans ses alentours. La situation a évolué de manière préoccupante dans la bande de Gaza. En fin de semaine dernière, un groupe radical se faisant appeler Jund Ansar Allah, équipé d'armes automatiques, de roquettes et d'explosifs, s'est réfugié à l'intérieur d'une mosquée à Rafah, a déclaré un émirat islamique, a critiqué le Hamas estimant qu'il ne menait pas suffisamment d'attaques contre Israël et a décidé d'appliquer strictement la charia. Après que ce groupe a rejeté les appels du Hamas qui lui demandait de se rendre, de violents affrontements ont éclaté le 14 août, au cours desquels au moins 28 personnes ont été tuées et plus d'une centaine ont été blessées, dont un certain nombre de civils non armés.

Les forces de sécurité de facto à Gaza et la branche militante du Hamas ont pris part aux actions menées contre ce groupe, et des mesures de sécurité renforcées ont été mises en place dans d'autres parties

de la bande de Gaza. Ces événements soulignent les inquiétudes quant à la radicalisation de certains éléments à Gaza, ainsi que les dangers de la persistance de la contrebande d'armes et d'explosifs dans la bande de Gaza, l'absence d'un cadre juridique approprié pour garantir la sécurité et l'ordre publics, et la nécessité que toutes les parties respectent pleinement le droit international humanitaire afin de garantir la protection des civils.

Ces événements se sont déroulés pendant une période où il n'y a pas eu de victimes liées à la violence israélo-palestinienne. Il règne à Gaza un calme relatif imposé par le Hamas. Toutefois, deux attaques à la roquette et au mortier ont été menées contre Israël par des groupes militants de la bande de Gaza, y compris une attaque perpétrée le 9 août au point de passage d'Erez, alors que des malades palestiniens étaient en train d'être évacués vers Israël pour y recevoir des soins.

En représailles, les forces israéliennes ont mené un raid aérien bombardant les zones où sont situés les tunnels qui passent sous la frontière entre l'Égypte et Gaza. Les forces israéliennes ont également mené six incursions terrestres pendant la période à l'examen. Depuis le dernier rapport au Conseil, quatre personnes ont perdu la vie au cours d'accidents survenus dans ces tunnels. Néanmoins, la contrebande à grande échelle se poursuit. Associée au régime de bouclage, elle nuit à l'économie régulière et aux possibilités de subsistance à Gaza, ainsi qu'aux forces politiques modérées.

La résolution 1860 (2009) du Conseil, qui demande que des arrangements soient mis en place pour prévenir le trafic d'armes et de munitions vers Gaza et assurer la réouverture durable des points de passage, n'est toujours pas mise en œuvre. Dans l'ensemble, en moyenne 87 camions par jour ont été autorisés à entrer dans Gaza, contre 78 camions par jour en juillet. Cela représente une nette augmentation par rapport aux 18 camions par jour recensés en novembre 2008, avant que ne soit lancée l'opération « Plomb durci ». Toutefois, en mai 2007, avant l'imposition du régime de bouclage général, quelque 475 camions entraient chaque jour dans Gaza dans le cadre des activités de commerce et d'échange normales. Aujourd'hui, la vaste majorité des importations se limite aux denrées alimentaires et au matériel sanitaire, et l'entrée des autres biens, y compris les biens nécessaires au relèvement, reste très limitée voire interdite.

Malgré cela, certaines évolutions positives ont été enregistrées en ce qui concerne l'accès. Le 27 juillet, pour la première fois en 10 mois, Israël a autorisé la livraison de 100 000 litres de gazole et de 40 000 litres d'essence à Gaza pour utilisation privée. Le 6 août, trois cargaisons de ciment et de barres de fer ont pu entrer dans Gaza pour être livrées à la station d'épuration des eaux usées de la Régie palestinienne des eaux dans le nord de Gaza. Si elles sont les bienvenues, ces mesures ne sont pas suffisantes pour répondre aux besoins de la population civile de Gaza.

Des consultations sont en cours avec les autorités israéliennes sur la proposition de l'ONU de lancer des activités de remise en état rapide des écoles, des maisons et des dispensaires de Gaza. Nous espérons et attendons très prochainement une réponse claire de la part du Gouvernement israélien sur cette proposition. L'écoulement du temps ne laisse que peu d'espoir de reconstruire les maisons et les infrastructures scolaires et sanitaires avant l'hiver, ce qui est essentiel pour faire revenir un semblant de normalité dans la vie de la population civile. Il demeure inacceptable que les activités de relèvement rapide ou de reconstruction en faveur de la population civile de Gaza n'aient pu commencer qu'environ sept mois après l'opération « Plomb durci ». Nous réaffirmons également que l'ONU a mis en place des mesures efficaces pour préserver l'intégrité de la programmation à Gaza.

Nous réitérons notre appel à la libération du caporal israélien Gilad Shalit. Nous espérons que les négociations sur un échange de prisonniers se poursuivront en toute bonne foi de la part des deux parties afin de faciliter sa libération ainsi que celle d'une partie des plus de 11 000 Palestiniens détenus dans les prisons israéliennes.

Suite aux audiences publiques qui se sont tenues à Gaza et à Genève et sur lesquelles des informations ont été communiquées le mois dernier, la mission d'établissement des faits dirigée par le juge Goldstone a achevé ses enquêtes et met actuellement la dernière main à son rapport. Le rapport est attendu au début du mois de septembre, et une présentation ainsi qu'un débat sur le rapport sont prévus au Conseil des droits de l'homme le 29 septembre.

Entre le 3 et le 10 août, le Fatah, le parti du Président palestinien Mahmoud Abbas, a tenu son sixième congrès à Bethléem, le premier en 20 ans et le premier sur le territoire palestinien occupé. La plupart des membres du Fatah résidant à Gaza n'ont pu y

participer car le Hamas les a empêchés de se rendre sur place, mais ils ont voté par téléphone. Le Président Abbas a été élu par acclamation dirigeant du Fatah et Président du Comité central du parti. Dix-neuf autres membres du Fatah, dont 14 n'étaient pas membres du précédent Comité central, ont été élus au nouveau Comité central, et un nouveau Conseil révolutionnaire a été élu.

Nous réitérons notre appel pour que l'on œuvre à la réunification de Gaza et de la Cisjordanie dans le cadre de l'Autorité palestinienne légitime. Nous appuyons l'action de l'Égypte à cet égard et espérons que des pourparlers de réconciliation sincères reprendront prochainement.

Dans le Golan syrien occupé, la situation est demeurée calme, même si les activités d'implantation israéliennes se sont poursuivies. Au cours d'une visite dans la région le 10 août, le Coordonnateur spécial Serry a fait part de l'attachement constant de l'ONU à une paix régionale globale et a exprimé notre espoir d'une reprise rapide des négociations entre Israël et la Syrie.

J'en viens maintenant au Liban, où les efforts déployés pour former un nouveau gouvernement se poursuivent depuis mon dernier exposé en date du 27 juillet. Les dirigeants politiques ont annoncé qu'ils étaient parvenus à un accord sur la répartition des sièges au Gouvernement, mais qu'ils n'avaient pas encore désigné les ministres. Nous attendons du nouveau gouvernement qu'il s'engage à appliquer pleinement la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité.

La situation générale dans la zone d'opération de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) est demeurée généralement calme. Les tensions dans la région de Khirbat Salim et Kfar Shouba se sont progressivement apaisées. L'enquête sur l'incident du 14 juillet à Khirbat Salim est en cours. De leur côté, au petit matin du 17 août, les Forces de défense israéliennes (FDI) ont retiré la tour de

surveillance qu'elles avaient installée au sud de la ligne de retrait près du village de Kfar Shouba, où avaient eu lieu des protestations et où, par la suite, un groupe de civils avait violé la Ligne bleue le 17 juillet.

Le Coordonnateur spécial, M. Michael Williams, et le commandant de la Force de la FINUL, le général de division Claudio Graziano, sont en contact permanent avec l'armée libanaise, les autorités israéliennes et le commandement des FDI afin de désamorcer la tension créée par les incidents survenus ces dernières semaines dans le sud du Liban. Nous estimons que le démantèlement de la tour de contrôle facilitera cela. Dans le même temps, les violations israéliennes de l'espace aérien ont continué à un rythme presque quotidien pendant la période considérée. Nous attendons avec impatience les résultats des consultations en cours sur le mandat de la FINUL.

Pour terminer, nous demandons instamment aux parties de réagir de façon positive, d'une part, aux efforts entrepris pour créer les conditions favorables à une reprise et une conclusion rapide des négociations israélo-palestiniennes et, d'autre part, aux efforts visant à promouvoir la progression vers une paix régionale globale. Le Secrétaire général demeure déterminé à œuvrer avec les parties et ses partenaires internationaux pour mettre fin à l'occupation qui a débuté en 1967 et créer un État palestinien vivant côte à côte en paix avec Israël, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, et pour établir une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, à la Feuille de route et à l'Initiative de paix arabe.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Fernandez-Taranco pour son exposé très utile. Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre notre débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 11 h 25.*